



page
12

Célébrons l'engagement
de nos équipes!

page
17

Frigo partage : un geste
solidaire pour les fêtes!



MÉLANIE ROYER-COUTURE
Mairesse
melanie.royercouture@sflneiges.com



CAMILLE NADEAU
Conseillère district #1
418 929-6006
camille.nadeau@sflneiges.com



MARC MAGNY
Conseiller district #5
marc.magny@sflneiges.com



STÉPHANE RACINE
Conseiller district #3
stephane.racine@sflneiges.com



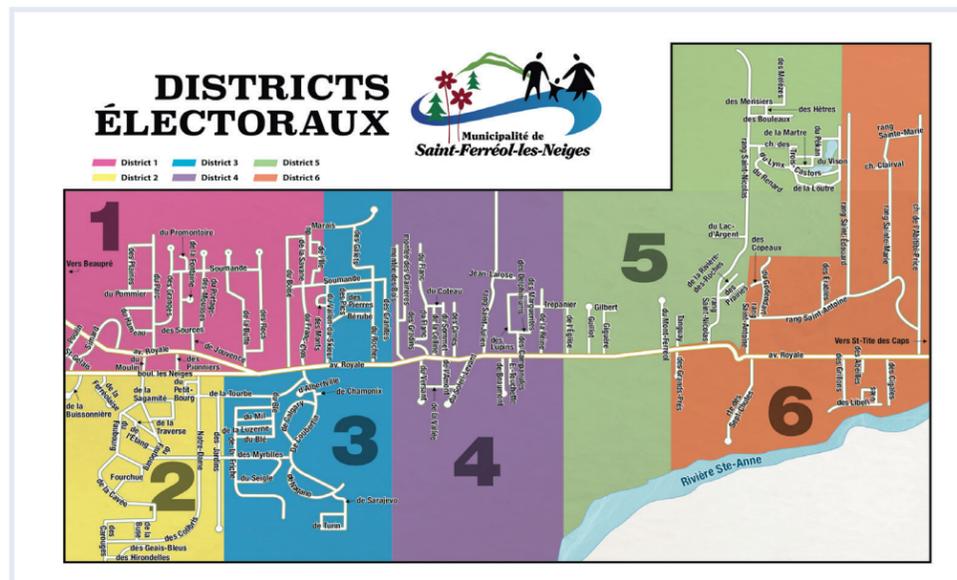
VINCENT VILLEMURE
Conseiller district #4
vincent.villemure@sflneiges.com



CLAUDE LECLERC
Conseiller district #6
418 446-0798
claud.leclerc@sflneiges.com

SOMMAIRE

- 2 Conseil municipal
- 3 Bon à savoir
- 5 Agenda municipal
- 6 Rubrique de la mairesse
- 7 Rubrique du directeur général
- 9 Vie municipale en bref
- 13 Voirie, incendie
- 14 Urbanisme
- 16 Échos de la MRC
- 18 Loisirs
- 25 Près de chez vous
- 36 Vie paroissiale
- 38 Bibliothèque



HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Lundi-mercredi-jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418-826-2253
 Télécopieur : 418-826-0489
info@sflneiges.com
www.saintferreollesneiges.qc.ca

Eric Ennis (directeur général et greffier-trésorier adjoint)
eric.ennis@sflneiges.com

Benoît Cloutier (directeur de la gestion des actifs et directeur général adjoint)

benoit.cloutier@sflneiges.com

Lynn Parker (greffière-trésorière)
lynn.parker@sflneiges.com

Louison Fournier (adjointe exécutive à la direction générale)
louison.fournier@sflneiges.com

Alyson Tremblay-Racine (coordonnatrice des communications)
alyson.tremblayracine@sflneiges.com

Camille Medda (directrice de la gestion de la vie communautaire)
camille.medda@sflneiges.com

Gabrielle Leclerc (coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire)
gabrielle.leclerc@sflneiges.com

Audrey Racine (adjointe administrative en comptabilité)
audrey.racine@sflneiges.com

Manon Houlé (inspectrice en bâtiment)
manon.houle@sflneiges.com

Clara Provencher (inspectrice en bâtiment)
clara.provencher@sflneiges.com

Gabrielle Morin (adjointe administrative)
gabrielle.morin@sflneiges.com

Martin Robichaud (directeur à l'urbanisme et au développement durable)
martin.robichaud@sflneiges.com

Marie-Noël Duclos (greffière adjointe)
marienoel.duclos@sflneiges.com

Geneviève Geoffroy (adjointe administrative)
genevieve.geoffroy@sflneiges.com

Patricia Audet-Bouchard (technicienne en loisirs)
patricia.audetbouchard@sflneiges.com

Geneviève Laberge (adjointe administrative)
genevieve.laberge@sflneiges.com

Nicolas Martineau (coordonnateur de la gestion des actifs et directeur adjoint au service incendie)
nicolas.martineau@sflneiges.com

Carl Caron (journalier spécialisé)

Charles Morin-Bélanger (journalier spécialisé)

Florian Sylvain (chef d'équipe)

Kevin Morency (journalier)

Richard Caron (journalier spécialisé)

Stéphane Dupont (journalier spécialisé)

Steve Kirouac (journalier spécialisé)

Éric Lachance (journalier)

Mélanie-Gabrielle Paquet (préposée à l'entretien ménager et locaux)

Horaire des fêtes de la Municipalité

Les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclusivement.

De retour le lundi le 6 janvier 2025!





CONSEIL MUNICIPAL

(33, rue de l'Église)

Horaire des séances ordinaires :

- 13 janvier 2025 à 19 h 30
- 10 février 2025 à 19 h 30
- 10 mars 2025 à 19 h 30

Séance extraordinaire du budget :

16 décembre à 19h30

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

* Les dates des séances du comité consultatif en urbanisme de 2025 seront bientôt disponibles sur notre site Internet.

BIBLIOTHÈQUE

(33, rue de l'Église)

- Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30 de 18 h 30 à 20 h 30
- Jeudi : de 18 h 30 à 20 h 30
- Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30
- Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

Conception et mise en page
Isabelle Gagné

Impression (2200 exemplaires)

Responsable du journal
Alyson Tremblay Racine
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

TRAVAUX PUBLICS

NUMÉRO D'URGENCE : 418-826-3350

En dehors des heures normales de bureau, pour toute urgence relative aux travaux publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout ou un arbre tombé, vous pouvez composer ce numéro.

ÉCOCENTRE

(4054, avenue Royale)

L'écocentre est actuellement fermé pour la saison hivernale et sera de retour au printemps. À bientôt!

ESPACE TROC'DON

(3432, avenue Royale)

Heures d'ouverture :

Dimanche: 13 h à 16 h

MAISON DES JEUNES LA ZONE

(16, rue des Lupins)

- Lundi : St-Fé de 17 h à 21 h
- Mardi : St-Tite de 17 h à 21 h
- Mercredi : St-Fé de 17 h à 21 h
- Jeudi : St-Tite de 17 h à 21 h
- Vendredi : St-Fé de 17 h à 22 h

COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest : les lundis

Secteur est : les mercredis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux :

- 6 et 20 janvier
- 3 et 17 février
- 3, 17 et 31 mars

NUMÉROS UTILES

Aide chez-soi Orléans :
418-664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré :
418-827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré : 418-827-8780

Bibliothèque : 418-826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1- 877-346-6763

Bureau de poste : 418-827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré : 418-827-3768

Cercle de Fermières :
418-928-2430

CLSC (Beaupré) : 418-827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418-826-2253

Carrefour Jeunesse -emploi -Côte de Beaupré : 418-827-8211

Développement Côte-de-Beaupré : 418-827-5256

École Caps-des-Neiges 1 :
418-821-8055

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :
418-827-3726

Maison des Jeunes La Zone :
418-826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :
418-824-3444

Office municipal d'habitation :
418-702-1318

Fabrique : 418-826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :
418-827-4561

Le Service d'accueil nouveaux arrivants SANA Côte-de-Beaupré :
418-827-8211

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418-827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :
info@ecolemusiquebeaupre.com



AGENDA MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2024

- 9 décembre SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
- 13 décembre SAINT-FERRÉOL EN FÊTE • 3432, av. Royale
- 16 décembre SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET • 33, rue de l'Église
- 17 décembre SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
- 23 décembre BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS • jusqu'au 3 janvier inclusivement

JANVIER 2025

- 1-2-3 janvier FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
- 8 janvier CUEILLETTE SAPINS DE NOËL
- 9 au 15 janvier INSCRIPTION PROGRAMMATION LOISIRS
- 19 janvier CONFÉRENCE AVEC LA NUTRITIONNISTE CHRISTINA BLAIS • 33, rue de l'Église
- 13 janvier SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église

FÉVRIER 2025

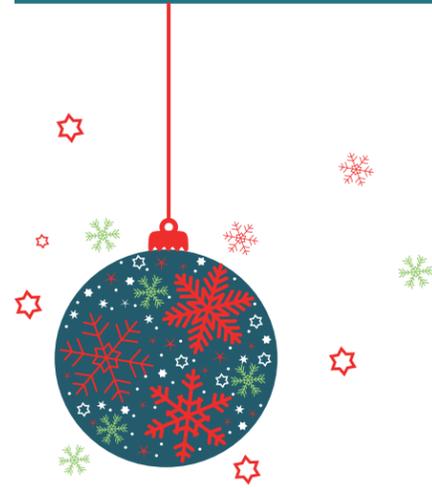
- 10 février SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
- 13 au 16 février FÊTES DE L'HIVER (programmation à venir)

MARS 2025

- 10 mars SÉANCE DU CONSEIL • 33, rue de l'Église
- 15 mars BIBLIOVERTE • Bibliothèque Aux Sources

N.B. Les dates des séances du comité consultatif seront bientôt disponibles sur notre site internet

Pour plus d'informations
info@sflsneiges.com
418 826 2253



Chères citoyennes, chers citoyens,

Les derniers mois ont été marqués par des festivités et des moments chaleureux qui reflètent toute la vitalité de notre belle municipalité. Entre les marchés publics animés, la très populaire Randoween et notre traditionnel Marché de Noël, nous avons su répondre aux attentes de nos citoyens et remplir nos engagements tout en créant des moments rassembleurs qui témoignent du dynamisme de notre communauté. Avec l'arrivée de la neige, notre municipalité devient le cadre parfait pour accueillir des visiteurs et séduire les résidents désireux de profiter de nos paysages enchanteurs et de nos nombreuses activités hivernales. Quelle chance nous avons de vivre dans un décor aussi féérique!

En novembre dernier, le Gala reconnaissance de la Côte-de-Beaupré a mis en lumière les belles réussites entrepreneuriales de notre région. Félicitations à tous les lauréats, et particulièrement à l'entreprise Auberge et Campagne, à qui j'ai eu le privilège de remettre une distinction bien méritée.

Je tiens également à souligner les récents changements au sein de notre équipe administrative. Nos employés ont fait preuve d'une remarquable résilience à la suite du départ de notre directeur général en septembre dernier. Je remercie tout particulièrement M. Benoît Cloutier, directeur de

la gestion des actifs et directeur général adjoint, qui a assuré avec brio l'intérim de la direction générale. Son engagement a permis de maintenir la progression de nos projets et la motivation de nos équipes, tout en collaborant à l'élaboration d'un budget responsable qui favorisera le développement de notre Municipalité.

Nous sommes désormais très heureux d'accueillir M. Eric Ennis, notre nouveau directeur général, qui est entré en poste le 11 novembre dernier. Son arrivée est le fruit d'un processus d'embauche rigoureux mené par une firme externe, garantissant ainsi une sélection impartiale et fondée sur les plus hauts standards. Gestionnaire chevronné, M. Ennis possède une solide expérience dans le leadership d'équipes et la gestion de projets d'envergure. Sa vision stratégique et son expertise professionnelle seront des atouts précieux pour poursuivre sur notre lancée, renforcer notre organisation et guider notre Municipalité vers de nouveaux succès.

En cette période des Fêtes, je vous souhaite de précieux moments de repos et de partage avec vos proches, ainsi qu'une année 2025 à la hauteur de vos aspirations, remplie de bonheur et de santé. Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler avec passion pour le bien-être de notre communauté et pour le développement harmonieux de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Joyeuses Fêtes à toutes et à tous!

Votre mairesse,

Mélanie Royer-Couture



Chers concitoyens,

C'est avec une immense joie et un grand enthousiasme que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que directeur général de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges!

C'est un véritable honneur de prendre la direction de notre administration, composée de gens compétents et engagés. Mon arrivée coïncide avec une période stimulante, riche en défis mais également porteuse d'opportunités. Je fais ici référence à la préparation du budget 2025 et du plan triennal d'investissement, deux exercices que nous complèterons dans une optique d'optimisation et de valeur ajoutée pour nos citoyens. Ces documents stratégiques seront présentés lors d'une séance extraordinaire le 16 décembre prochain – une date à inscrire à votre agenda!

Je tiens à saluer le travail remarquable accompli par M. Benoit Cloutier dans son rôle de directeur général par intérim. Je remercie également toute l'équipe pour l'accueil exceptionnel que j'ai eu la chance de recevoir. Mon objectif est de bâtir sur cet élan, en prônant une gestion axée sur l'écoute, la collaboration, l'excellence et l'efficacité.



Le Sommet, ce journal que j'ai toujours apprécié recevoir dans ma boîte aux lettres, incarne à mes yeux le reflet de notre petit coin de paradis. Il demeure un outil simple mais puissant pour tenir les résidents informés et pour mettre en lumière notre vie communautaire. Notre équipe investit énormément d'énergie pour vous offrir un journal attrayant, riche en informations et en images de notre milieu exceptionnel. J'espère sincèrement que cette édition de décembre 2024 saura vous plaire.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous dans les semaines à venir.

Bien à vous,

Eric Ennis

Directeur général





C'est avec honneur et fierté que j'ai assuré ce mandat d'intérim, et je transmets maintenant les responsabilités à la personne en poste avec un sentiment de devoir accompli. Je reste engagé, prêt à soutenir notre équipe et à continuer d'œuvrer pour le bien-être de notre Municipalité.

Respectueusement,

Benoît Cloutier



À vous tous, membres de notre communauté,

Ces derniers mois, c'est avec passion et détermination que j'ai eu l'honneur d'assurer l'intérim à la direction générale de notre municipalité. Collaborer étroitement avec notre équipe pour avancer les dossiers en cours a été une expérience des plus gratifiantes. Ensemble, nous avons travaillé sans relâche pour élaborer un budget responsable, en gardant toujours en tête les besoins et aspirations de notre communauté pour l'année à venir.

Chaque effort prend tout son sens lorsqu'on a le privilège de travailler avec une équipe aussi remarquable que celle en place actuellement. C'est un véritable honneur de contribuer, jour après jour, à l'amélioration de notre communauté et de servir nos citoyens.

La proximité et la collaboration avec le Conseil municipal ont été pour moi une source d'apprentissage et de motivation. Participer activement aux séances du Conseil m'a permis de mieux saisir les attentes de nos élus et de renforcer notre engagement envers notre vision collective pour notre municipalité.

SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES CÉLÈBRE LA 29^e ÉDITION DE LA COUPE DU MONDE MTB MONT-SAINTE-ANNE



La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est ravie de souligner le succès de la 29^e édition de la Coupe du monde de vélo de montagne qui s'est déroulée du 3 au 6 octobre au Mont-Sainte-Anne. Nous avons été impressionnés par le nombre de participants venus de partout, ainsi que par la qualité des compétitions qui ont rythmé cet événement emblématique. Nous sommes fiers de contribuer au succès d'une telle rencontre sportive d'envergure et sommes déjà impatients de prendre part à la prochaine édition.

NOUVELLE SIGNALISATION À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE CAP-DES-NEIGES 1



Dans le cadre de notre projet pilote visant à renforcer la fluidité des débarquements scolaires et à assurer la sécurité de tous, une nouvelle signalisation a été installée près de l'école Cap-des-Neiges 1, sur l'avenue Royale. La vitesse est maintenant limitée à 30 km/h dans cette zone afin de mieux protéger les élèves et d'améliorer la sécurité aux abords de l'école.

Ce projet s'avère d'ailleurs très positif pour le moment, et nous continuons de

l'analyser au quotidien dans le but d'optimiser les effets et de garantir un environnement sécuritaire pour tous.

NOUVEAUX EMPLACEMENTS POUR L'AFFICHAGE MUNICIPAL

À la fin octobre, des changements ont été apportés à nos sites d'affichage municipaux. À la suite d'une analyse approfondie, nous avons décidé de réduire leur nombre pour concentrer l'affichage sur des emplacements stratégiques, équipés de babillards sécurisés et spacieux, assurant une meilleure visibilité et disponibilité de tous les documents tout au long de la période d'affichage.

Vous pourrez désormais consulter les documents aux endroits suivants :

- À l'hôtel de ville, 150 rue du Moulin, dans la fenêtre près de l'entrée
- Au centre communautaire, 33 rue de l'Église, sur le babillard extérieur
- Au garage municipal, 4070 avenue Royale, sur le babillard extérieur (*nouveau)

Les documents sont également disponibles sur notre site Internet

REVÉGÉTALISATION DE L'ENTRÉE OUEST DE LA MUNICIPALITÉ



La revégétalisation de l'entrée ouest du village est maintenant complétée! En collaboration avec Hydro-Québec, les travaux, débutés le 7 octobre, se sont déroulés sans encombre. L'excavation et la plantation ont donné un superbe résultat, créant un accueil verdoyant et agréable pour notre municipalité. Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré à ce beau projet!

21^e GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Quelle belle soirée pour la 21^e édition du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré! Nous sommes heureux de contribuer et de participer à cet événement chaque année. Félicitations à tous les lauréats, avec une mention spéciale pour ceux de chez nous qui se sont particulièrement démarqués.



BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En date du 11 novembre, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a accueilli son nouveau directeur général, Monsieur Eric Ennis. Après un processus de sélection rigoureux cet automne, Eric s'est distingué comme le meilleur candidat pour ce poste. Nous sommes ravis de le compter parmi nous et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!

L'IMPORTANCE DES PLANS DIRECTEURS POUR UN DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL COHÉRENT ET DURABLE

L'élaboration de plans directeurs dans les différentes directions de la Municipalité est essentielle pour orienter le développement harmonieux de la communauté. Ces plans directeurs, qu'ils concernent l'aménagement du territoire, les infrastructures, les loisirs ou l'environnement, permettent de fixer des objectifs clairs et d'établir des actions concrètes pour répondre aux besoins présents et futurs des citoyens. En ayant une vision à long terme, chaque direction peut coordonner ses efforts de manière cohérente, éviter les imprévus coûteux et assurer une utilisation judicieuse des ressources. Ces plans favorisent ainsi une prise de décision éclairée, garantissant que les projets de la Municipalité s'alignent avec les priorités de la collectivité et qu'ils sont réalisés de façon efficace et durable.

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE LOCATIONS À COURT TERME : SENSIBILISATION AUX RÈGLEMENTS ET AUX BONNES PRATIQUES

La Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de locations à court terme l'importance de bien informer leurs locataires des règlements locaux, en particulier ceux liés aux nuisances et au bruit. En sensibilisant les visiteurs dès leur arrivée, vous contribuez au maintien de la qualité de vie dans nos quartiers et à des relations harmonieuses avec le voisinage. Des rappels sur les limites de bruit, les horaires à respecter et l'importance de préserver la tranquillité des lieux aident à minimiser les désagréments pour les résidents. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que chaque séjour respecte l'environnement paisible et accueillant de notre communauté.

L'HIVER APPROCHE : ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES POUR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE!

Voici quelques rappels pour faciliter le travail des équipes et assurer la sécurité de tous.

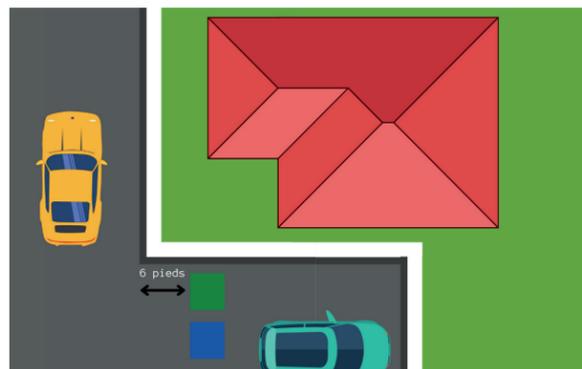
Stationnement

- Le stationnement est interdit partout dans la municipalité de 23 h à 7 h, du 15 novembre au 1er avril. En dehors de ces heures, il est permis dans les rues sans signalisation d'interdiction, mais faites preuve de jugement pour faciliter le déneigement en tout temps. La Sureté du Québec peut émettre des contraventions et la Municipalité peut remorquer les véhicules mal stationnés.

Bacs d'ordures et de recyclage

- Placez vos bacs du côté gauche de votre stationnement, côte à côte si possible, comme l'image ci-dessous. En cas de tempête, placez-les jusqu'à 6 pieds du bord de la rue, loin des piquets de déneigement, pour éviter tout dommage.

Merci de votre précieuse coopération pour un hiver en toute sécurité!



LES CROQUE-LIVRES DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES : UN RÉSEAU DE PARTAGE POUR LE PLAISIR DE LA LECTURE



Grâce à l'engagement de nos bénévoles et à la générosité des citoyens, la saison estivale a encore permis à de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, de découvrir ou redécouvrir les livres gratuitement offerts dans nos Croque-Livres. S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », ce réseau de boîtes de partage de livres, lancé en septembre 2014, vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de lire. Adoptés et entretenus par des bénévoles, dont nous avons la chance d'en compter plusieurs dans notre municipalité, ces Croque-Livres permettent aux enfants comme aux adultes d'accéder librement à une variété de livres.

En tout, 9 Croque-Livres sont accessibles pour nos citoyens et visiteurs à Saint-Ferréol-les-Neiges, répartis dans différents parcs et bâtiments publics pour que chacun puisse en profiter. Durant l'hiver, les Croque-Livres intérieurs prennent le relais, offrant un accès aux livres selon les horaires d'ouverture des bâtiments qui les hébergent. Bien qu'ils soient moins accessibles en raison de ces horaires, la sélection de livres reste riche et diversifiée, avec un choix pour tous les goûts. À noter également qu'un Croque-Livres est aussi installé dans l'école primaire de notre communauté, accessible seulement aux enfants qui la fréquentent.

Emplacements de nos Croque-Livres :

Extérieurs (été seulement):

- Parc des Moustiques – 125, rue de la Savane
- Parc du Fouineur – 62, rue du Flanc
- Parc des Trois-Castors – 45, rue de la Martre
- Presbytère – 3432, avenue Royale
- Parc du Petit Faubourg – 3, rue du Seigle

Intérieurs (toute l'année, selon les horaires d'ouverture):

- Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges – 150, rue du Moulin
- Presbytère – 3432, avenue Royale
- Patinoire du Lac – 250, rue du Faubourg
- Centre de la Petite Enfance Boréale – 32, rue des Lupins

Notre communauté, qui s'étend sur plusieurs kilomètres, compte donc sur une belle variété de lieux où partager les livres et encourager la lecture. Un grand merci à notre bénévole, Catherine Pineau, qui s'investit avec passion pour maintenir l'ordre et assurer un renouvellement de livres dans nos Croque-Livres tout au long de l'année. Grâce à son implication, nos boîtes sont toujours bien fournies et offrent régulièrement des nouveautés.

Pour déposer des dons, vous pouvez aussi vous rendre au Troc'don, situé au 3432, avenue Royale, pendant les heures d'ouverture.

Bonne lecture à tous!



RECONNAISSANCE DE NOS ÉQUIPES : CÉLÉBRONS LEUR ENGAGEMENT

À Saint-Ferréol-les-Neiges, nous avons la chance inestimable de pouvoir compter sur des équipes engagées et unies par un fort sentiment d'appartenance. Ce précieux dynamisme mérite d'être célébré!

C'est pourquoi, à travers cette édition du journal, nous souhaitons souligner les années de service de certains employés.

Félicitations pour leurs années de service :



5 ans : M. Steve Kirouac, membre dévoué de notre équipe de la voirie et pompier volontaire, qui célèbre ses 5 années de service dans ces deux équipes.



5 ans : M. Sébastien Bradet, pour son engagement au sein de notre équipe de pompiers volontaires.



10 ans : M. Éric Paquet, pour son engagement exemplaire au sein de notre équipe de pompiers volontaires.



15 ans : M. Florian Sylvain, membre incontournable de notre communauté, avec plus de 17 ans dans notre équipe de la voirie et 15 ans de service comme pompier volontaire.

Nous remercions ces collègues pour leur travail et leur dévouement qui contribuent à faire de notre Municipalité un endroit aussi unique. Leur implication est une source d'inspiration pour toute notre communauté!



MOTONEIGES : UN PROJET PILOTE EN COURS D'ÉVALUATION



L'hiver dernier, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a lancé un projet pilote visant à permettre la circulation des motoneiges sur certains tronçons de routes publiques. Ce projet a été accueilli avec enthousiasme, mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de bien en évaluer les impacts, malgré les retours positifs.

Pour cette raison, nous poursuivons ce projet pour l'hiver à venir. Une analyse approfondie sera réalisée au printemps pour déterminer la suite de cette initiative. Nous sommes convaincus que ce projet contribuera à soutenir notre économie locale tout en favorisant la sécurité et le dynamisme de notre communauté.

L'EMPRISE MUNICIPALE: POURQUOI?

L'emprise municipale est une zone de terrain en bordure de la route qui appartient à la Municipalité pour des raisons de sécurité et d'entretien. Elle sert à protéger l'espace nécessaire pour réaliser les travaux publics, comme l'entretien des infrastructures souterraines, la réparation de la chaussée et le déneigement en hiver.

Il est important de ne pas y installer d'aménagements permanents, car ceux-ci peuvent endommager les équipements municipaux et entraver les opérations de déneigement. En laissant cet espace libre, nous permettons aux équipes d'entretien d'assurer des routes dégagées et sécuritaires pour tous, même pendant les hivers rigoureux.

ASSUREZ-VOUS QUE VOS INFORMATIONS SONT À JOUR POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ!

Nous rappelons l'importance de maintenir vos informations à jour dans nos bases de données et celles de votre fournisseur d'alarme. Des coordonnées incorrectes peuvent compliquer nos interventions en cas de fausse alarme. Contactez-nous pour vérifier votre numéro de téléphone et faites de même auprès de votre fournisseur d'alarme. Ensemble, assurons une gestion plus efficace des situations!

90 SECONDES POUR RÉAGIR : Trop d'alarmes non fondées!

La plupart des systèmes d'alarme incendie disposent d'un délai de 90 secondes avant d'alerter les secours. Assurez-vous que cette fonction est activée auprès de votre installateur. Ce délai permet de vérifier la cause du déclenchement (incendie, fumée, erreur de manipulation) et d'annuler l'alarme si elle est non fondée, en composant votre code d'accès. Cela évite des déplacements inutiles des pompiers, qui coûtent cher et détournent les équipes des urgences réelles.

Environ 90 % des alarmes reçues par les centres de télésurveillance sont non fondées, souvent à cause de fumée légère (vapeur, cigarette, poussière). Soyez vigilant et évitez les déclenchements accidentels qui mobilisent inutilement les services d'urgence.

ATTENTION À LA FRAUDE : RESTEZ VIGILANTS



Nous souhaitons vous rappeler qu'une entreprise non autorisée prétendant faire de la prévention incendie continue à opérer sur notre territoire. Ces individus font du porte-à-porte ou contactent les citoyens par téléphone pour prendre rendez-vous, des pratiques interdites à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Seuls nos pompiers, en uniforme et accompagnés d'un camion incendie clairement identifié, sont autorisés à effectuer de la prévention incendie. Ils ne vendent aucun produit ni service.

Si vous avez été sollicité ou si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter en tout temps. Votre vigilance est essentielle pour protéger notre communauté.

Cher(e)s citoyens et citoyennes,

Le temps des fêtes est propice à imaginer des projets de rénovations et de construction. Nous vous encourageons ainsi à adopter de saines habitudes pour 2025. À ce titre, nous transmettons une demande de permis en début d'année et nous contacter pour obtenir des informations sur la réglementation avant d'avancer trop loin dans vos démarches constituent d'excellents exemples de bonnes habitudes urbanistiques! Cela dit, permettez-vous d'être ambitieux dans vos projets, car nous serons plus prêts que jamais à vous accompagner dans cette prochaine année. Joyeux temps des Fêtes à tous et à toutes.

Martin Robichaud,

directeur de l'urbanisme



RÉGLEMENTATION SUR LES CONTENEURS D'ENTREPOSAGE

Dans le cadre de notre engagement à maintenir un cadre de vie harmonieux pour tous, la Municipalité rappelle aux citoyens que l'utilisation de conteneurs comme installations permanentes pour l'entreposage est interdite, en accord avec le règlement de zonage 15-674, article 89.

Des inspections des conteneurs présents sur les propriétés seront effectuées prochainement. Lors de cette tournée, l'accent sera mis sur les conteneurs équipés de dispositifs tels que des cheminées ou d'autres indices de chauffage. Ceux-ci devront être démantelés immédiatement.

Pour les conteneurs sans dispositif de chauffage, un délai est accordé jusqu'au printemps 2025 pour les vider et les retirer. Passé ce délai, des amendes pourront être émises aux propriétaires non conformes.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour assurer le respect de cette réglementation. Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à contacter la Municipalité.

Règlement de zonage 15-674, article 89: formes de bâtiment prohibés

Il est prohibé de construire ou de modifier un bâtiment ou une partie de bâtiment de façon à ce qu'il ait la forme d'un être humain, d'un animal, d'un fruit, d'un légume, d'un contenant, d'un réservoir ou d'autre objet similaire.

L'emploi, comme bâtiment principal ou accessoire, d'un wagon, d'un tramway, d'un avion, d'un autobus, d'un bateau ou d'une partie de l'un de ces véhicules, d'une boîte de camion, d'une remorque, d'un conteneur, d'une roulotte, d'une maison mobile ou unimodulaire ou d'un autre véhicule ou d'un équipement de transport ou partie de véhicule ou d'équipement de transport est aussi prohibé.

PROCÉDURE DE FIN DE TRAVAUX POUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION: FORMULAIRE D'OCCUPATION

Lors de la construction d'une maison neuve, il est essentiel de remplir le formulaire d'occupation pour conclure officiellement le projet. Ce formulaire permet de désigner la fin des travaux et est indispensable pour obtenir le retour du dépôt en garantie. Vous pouvez accéder et remplir le formulaire en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : www.saintferreollesneiges.com.

ASSUREZ LA CONFORMITÉ DE VOS TRAVAUX : PENSEZ À VOTRE PERMIS!

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de faire une demande de permis avant d'entreprendre vos travaux afin de vous assurer que ceux-ci sont conformes à la réglementation en vigueur. Cela vous permettra d'éviter le risque de devoir refaire des travaux et de sécuriser la conformité de votre propriété lors d'une vente. En effet, lors de l'analyse de votre propriété, le notaire pourrait identifier une construction ou un usage non conforme à la réglementation, ce qui pourrait entraîner des complications importantes dans le processus de vente.

BILAN DU SERVICE DE L'URBANISME 2024 : UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Le service de l'urbanisme de Saint-Ferréol-les-Neiges, composé de notre directeur, de deux inspectrices et de Geneviève Geoffroy, précieuse aide à ce service, a œuvré avec efficacité tout au long de l'année. Grâce à leur travail assidu, des centaines de permis ont été émis en 2024. Geneviève, en première ligne pour accueillir et guider les citoyens dans leurs demandes, assure un traitement fluide et rapide des dossiers.

Voici un bilan impressionnant en date de novembre, qui témoigne du développement dynamique de notre municipalité!

Service de l'urbanisme: permis émis en 2024

- Agrandissements: **12**
- Bâtiments accessoires: **52**
- Constructions neuves: **24**
- Patios/galeries: **30**
- Piscines: **21**
- Rénovations: **47**
- Lotissements: **6**

Total de tous les permis
(incluant toutes les autres catégories):

341



RETOUR SUR LA 2e JOURNÉE DE L'ENFANCE : «ADOS, LEADERS DE DEMAIN»



Le 19 novembre dernier, la 2e Journée de l'Enfance s'est tenue sur la Côte-de-Beaupré sous le thème «Ados, leaders de demain» Cet événement essentiel vise à sensibiliser la communauté à l'importance d'offrir aux jeunes un soutien solide et bienveillant de la part de leur entourage, les aidant ainsi à développer leur potentiel. Plusieurs intervenants de notre région, dont la mairesse ainsi que des conseillers, ont participé activement à cette journée inspirante, témoignant de leur engagement envers les jeunes de la Côte-de-Beaupré et leur avenir prometteur.

RETOUR SUR LE SYMPOSIUM QUÉBEC VÉLO DE MONTAGNE



La Côte-de-Beaupré a vibré au rythme de la première édition du Symposium Québec Vélo de Montagne, qui s'est tenue du 3 au 5 septembre au Centre des congrès du Mont-Sainte-Anne. Cet événement inédit, organisé par Développement Côte-de-Beaupré, a réuni des passionnés et professionnels de l'industrie du vélo de montagne du Canada et de l'Est américain. Pendant trois jours, les participants ont eu l'occasion d'échanger, de bâtir des réseaux et d'approfondir leurs connaissances, contribuant ainsi au développement de cette industrie en pleine expansion. Une première édition réussie qui laisse entrevoir un avenir prometteur pour le vélo de montagne!

RETOUR SUR LE PREMIER SALON DES AÎNÉS DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le premier Salon des aînés et futurs aînés de la Côte-de-Beaupré a eu lieu récemment au Centre multifonctionnel de Beaupré, une initiative réussie de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré. La MRC de La Côte-de-Beaupré était présente pour rencontrer les participants et échanger sur les services et ressources disponibles pour les aînés de notre région. Une belle occasion de créer des liens et de renforcer le soutien pour nos aînés!

COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Afin d'assurer que toutes les **matières recyclables** soient récupérées, la MRC de La Côte-de-Beaupré vous offre une collecte supplémentaire pendant le temps de Fêtes



DÉCEMBRE 2024

Collectes régulières
9 et 23 décembre

**Collecte supplémentaire
30 décembre**

JANVIER 2025

Collectes régulières
6 et 20 janvier

La MRC de La Côte-de-Beaupré vous informe sur
Le frigo partage

DÉCEMBRE 2024

**FRIGO PARTAGE : UN GESTE SOLIDAIRE
POUR LES FÊTES!**



Qu'est-ce qu'un frigo partage ?

Le concept de frigo partage est simple et puissant : il s'agit d'un réfrigérateur mis à disposition de la communauté, où chacun peut déposer ou prendre des denrées alimentaires gratuitement.

Ce geste solidaire permet de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en aidant ceux qui en ont besoin. Les frigos partages sont accessibles à tous, sans condition, et favorisent l'entraide et la solidarité locale.

Appel aux dons pour la période des fêtes :

À l'approche des fêtes, nous faisons appel à la générosité des citoyens de la Côte-de-Beaupré. Les besoins sont particulièrement importants en cette période de l'année. Nous vous invitons à venir déposer des denrées non périssables, des produits frais ou des plats cuisinés dans le frigo partage de votre municipalité.

Voici quelques exemples de denrées que vous pouvez donner :

- Conserves : légumes, fruits, soupes, sauces
- Produits secs : pâtes, riz, lentilles, haricots
- Produits frais : fruits et légumes, lait, œufs, fromage
- Produits de boulangerie : pain, viennoiseries
- Plats cuisinés : quiches, gratins, soupes maison
- Produits d'hygiène : savon, dentifrice, papier toilette

Chaque don, petit ou grand, peut faire une différence significative pour une famille ou une personne dans le besoin.

Ensemble, faisons de cette période des fêtes un moment de partage et de solidarité.

Merci pour votre générosité et votre engagement envers notre communauté.



POUR PLUS D'INFORMATION
CONCERNANT LES
DIFFÉRENTS PROJETS DE
FRIGO PARTAGE SUR LA
CÔTE-DE-BEAUPRÉ UTILISEZ
LE CODE QR SUIVANT :



Merci de votre soutien et
joyeuses fêtes à tous ! 🍷



La litière à chat? Ça va dans le sac à ordures.

Mettre autre chose que des résidus alimentaires dans le sac mauve contamine la biopulpe destinée à être transformée en énergie. La litière à chat forme une masse épaisse qui obstrue les équipements et force l'arrêt de la machinerie pour procéder au déblocage.

C'est simple. Ce qui va dans le sac mauve, ce sont **seulement les résidus alimentaires**. Rien d'autre.



Apprenez-en plus sur le site
sacmauve.mrcotedebeaupre.com



En collaboration avec la



Chères Saint-Ferréolaises, Chers Saint-Ferréolais,

La fin de l'année 2024 approche et, avec elle, nos traditionnelles fêtes de fin d'année.

-  **Noël est et doit rester cette parenthèse enchantée au cœur de l'hiver.**
-  **Noël est et doit rester ce moment où, entourés de nos proches et de toutes celles et ceux qui nous sont chers, nous parvenons à envisager l'avenir avec espérance.**
-  **Noël est et doit rester synonyme de magie et d'émerveillement pour tous.**



C'est pourquoi, comme chaque année, la belle équipe des loisirs vous a concocté de nombreuses animations gratuites qui viendront rythmer les dernières semaines de l'année avec, comme préambule magnifique, le retour du traditionnel marché de Noël de Saint-Ferréol-les Neiges les 23 et 24 novembre.

Mais au-delà, nous vous proposerons de découvrir de nombreuses surprises pour animer notre belle municipalité et créer une atmosphère unique. De nouvelles illuminations sur la place de l'Église, notre fête de Noël le vendredi 13 décembre et la soirée du Nouvel An au Mont-Sainte-Anne à laquelle la Municipalité participe au volet économique. Et nous ne sommes pas seuls, car Entraid'don, la Bibliothèque Aux Sources, la chorale intergénérationnelle de Saint-Ferréol-les-Neiges, et bien d'autres se joignent à la fête et vous proposent également des animations durant cette période des Fêtes.

Je souhaite que le programme que nous vous proposons cette année contribuera à faire de ce Noël, pour chacun de vous, un beau moment, enchantant petits et grands.

Je vous souhaite un joyeux Noël et de très belles fêtes de la Saint-Sylvestre.

Camille Medda,

Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



SAINT-FERRÉOL

EN FÊTE!

13 DÉCEMBRE 2024
18h-20h

18 H À 18 H 30: Spectacle de Noël de la chorale intergénérationnelle

18 H 30 À 20 H: Venez profiter de l'ambiance festive avec musique, boissons chaudes, sucreries et collations à griller sur le feu! Père Noël et animation spéciale avec le Grinch seront au rendez-vous!

Dans la cour de l'Église

Présence du Père Noël!

L'ÉQUIPE DES LOISIRS: UNE ÉQUIPE COMPLÈTE ET DYNAMIQUE!

En 2024, le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire s'est agrandi. Avec l'arrivée de madame Patricia Audet-Bouchard, l'équipe est maintenant constituée de trois personnes à plein temps. Cette nouvelle structure, combinée à la grande qualité de ses intervenantes va nous permettre d'être plus performant et innovant dans notre offre de services et de mettre à profit nos réflexions sur des projets de plus grande envergure en matière d'aménagement du territoire pour le secteur du loisir et du récréatif, en lien avec la refonte du plan d'urbanisme 2025-2026

BILAN DES ACTIVITÉS AQUATIQUES : SUCCÈS DU PROJET PILOTE AVEC CHALETS MONTMORENCY



Lancé pour la programmation de loisirs d'automne, le projet pilote, en partenariat avec les Chalets Montmorency, à connu un véritable succès. Durant huit semaines, les activités aquatiques offertes par la Municipalité ont permis d'offrir des sessions d'initiation à l'eau et des cours de natation pour les enfants de 6 mois à 10 ans, ainsi que des séances d'aquaforme pour les adultes.

Très populaires, ces activités ont permis d'accueillir 49 enfants pour les cours de natation et 16 adultes pour l'aquaforme.

Fort de cet engouement, le projet pilote va être reconduit pour 2025, apportant ainsi des activités aquatiques enrichissantes pour notre communauté!

LA FÊTE DE L'HIVER 2025 : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



La Fête de l'hiver sera de retour en 2025! Du 14 au 16 février, venez célébrer avec nous ce rendez-vous incontournable. Vos activités favorites des années passées seront au programme. Restez à l'affût de nos communications pour tous les détails de cet événement à ne pas manquer!

40 ANS DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE : CÉLÉBRONS ENSEMBLE UN HÉRITAGE DE SAVOIR ET DE PARTAGE!



En 2025, notre chère bibliothèque célébrera ses 40 ans! Pour marquer cette étape importante, des activités et des événements spéciaux seront organisés tout au long de l'année afin de souligner cette histoire riche et précieuse. La Municipalité profitera également de l'occasion pour réaménager certains espaces et effectuer quelques rénovations, apportant ainsi un vent de fraîcheur à ces lieux tant appréciés.

Bien sûr, ces quatre décennies de service et de convivialité n'auraient jamais été possibles sans l'engagement inestimable de nos bénévoles dévoués. Merci infiniment à toute l'équipe pour son soutien et son dévouement exceptionnels!

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ RANDOWEEN : UN SUCCÈS MONSTRUEUX!

La Randoween, notre événement d'Halloween organisé par la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges le 18 octobre dernier, a été un véritable succès! Plus de 400 participants, petits et grands, ont pris part à cette soirée festive et animée, remplie de costumes et de moments magiques. Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à créer une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers nos précieux partenaires, bénévoles et employés, sans qui cet événement n'aurait pas été possible.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus amusante!



LA MAISON HANTÉE DE LA MAISON DES JEUNES : UN INCONTOURNABLE D'HALLOWEEN!

Pour l'Halloween, la Maison des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges a frappé fort avec sa maison hantée, qui a attiré une foule de visiteurs en quête de frissons! Installée dans leurs locaux et décorée avec soin, cette attraction a offert une expérience intense. Bravo à l'équipe de la Maison des jeunes pour leur créativité et leur dévouement!

BILAN DU MARCHÉ PUBLIC : UN RENDEZ-VOUS ESTIVAL APPRÉCIÉ PAR TOUS!

Le marché public, qui s'est tenu chaque dimanche de juillet à octobre à la place de l'église, a connu un franc succès cette année. Très populaire auprès des résidents, cet événement a été l'occasion de découvrir des artisans locaux et des entreprises de la région, offrant une diversité de produits et de savoir-faire. En plus des kiosques réguliers, plusieurs événements spéciaux ont ponctué la saison, ajoutant une touche festive et conviviale aux dimanches au cœur de notre municipalité. Un grand merci à tous ceux qui ont participé, et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle saison du marché public!

MARCHÉ DE NOËL : UNE 9^e ÉDITION RÉUSSIE!

Encore une fois cette année, le Marché de Noël a été un véritable succès! Pour sa 9^e édition, tenue les 23 et 24 novembre au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1 et à la salle municipale, l'événement a accueilli plus de 1500 visiteurs venus plonger dans la magie des Fêtes. Les participants ont eu l'occasion de découvrir des cadeaux uniques, des artisans locaux et de profiter d'une ambiance festive et chaleureuse.

Au programme, les activités ont enchanté petits et grands : le bazar sportif Troc'Don, les surprises des lutins, ainsi que des ateliers de maquillage, de bricolage de Noël, et une fermette pour le plaisir des enfants. Grâce à vous tous, ce marché a été une réussite mémorable, et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition féérique!

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE

Acquise par la Municipalité il y a quelques années, l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges est au cœur d'un projet ambitieux de réaménagement pour en faire un lieu de vie communautaire et culturel. Depuis le début de l'année, nous travaillons sur ce projet de mise aux normes progressive, qui s'étendra sur plusieurs phases pour transformer cet espace en un lieu attrayant, accessible et sécuritaire, pouvant accueillir des événements, spectacles et activités culturelles.

RÉALISATION DU PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a lancé le Plan directeur des parcs et espaces verts pour structurer l'offre de loisirs à long terme. Ce véritable outil stratégique guidera nos choix en matière de parcs, d'espaces verts et d'équipements sportifs et récréatifs pour la prochaine décennie (2025-2035).

En plus de favoriser une vision d'ensemble cohérente et réfléchie, ce plan permettra de prévoir les futurs interventions et investissements pour répondre aux besoins de nos citoyens, en offrant un environnement dynamique et adapté pour tous.

PROFITEZ DES AVANTAGES EXCLUSIFS POUR LES CITOYENS CET HIVER!

Bonne nouvelle! La Carte d'accès-résident pour les sites du Mont-Sainte-Anne et du rang Saint-Julien est de retour, tout comme les billets de ski à tarifs réduits pour la saison 2024-2025.

Carte d'accès-résident :

- Accès gratuit aux sentiers de raquette du Mont-Sainte-Anne et du rang Saint-Julien.
- 10 % de rabais sur la location de raquettes (4 h et plus, sur réservation) et sur les achats de vêtements ou accessoires à prix régulier de 100 \$ et plus à la boutique Sports Alpins.
- Disponible gratuitement au comptoir de la station avec une preuve de résidence.
- Billets de ski à tarifs réduits :
- Ski alpin de soirée : 40 \$ + taxes (tarif régulier 50 \$).
- Ski de fond demi-journée (13 h à 16 h) : 27 \$ + taxes (tarif régulier 34 \$).
- Limite de 4 billets par transaction, disponibles directement au service à la clientèle de la station avec une preuve de résidence.

Rendez-vous au Mont-Sainte-Anne pour profiter de ces offres et faites de cet hiver une saison mémorable!



PRÊTS POUR UNE NOUVELLE SAISON D'ACTIVITÉS?



Dès le retour des vacances des Fêtes, ce sera le moment de vous inscrire à la programmation hivernale des loisirs de la Municipalité! Nous vous dévoilerons bientôt tous les détails, mais attendez-vous à retrouver vos activités préférées comme le yoga et le pilates.

Les inscriptions débuteront le 9 janvier sur notre plateforme habituelle.

Pour accéder directement à la page d'inscription, scannez le code QR ci-joint.



<https://www.qidigo.com/u/saint-ferreol-les-neiges/activites/session>

On a hâte de vous voir en action cet hiver!

PARTAGEZ VOTRE PASSION AVEC NOTRE COMMUNAUTÉ!

Les services des loisirs sont toujours à la recherche de professeurs et d'animateurs pour enrichir notre offre et faire découvrir de nouvelles passions à nos résidents. Que vous souhaitiez offrir un cours pour enfants ou adultes, en journée ou en soirée, pour une session complète ou une activité d'initiation, nous serions ravis d'entendre vos idées!



Qu'elles soient artistiques, sportives, culinaires ou autres, toutes les propositions sont les bienvenues. Ces activités sont bien sûr rémunérées.

Envie de partager votre passion? Contactez-nous à Patricia.audetbouchard@sflneiges.com!

DEVENEZ BÉNÉVOLE TRANSPORTEUR À L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ



Depuis de nombreuses années, l'action bénévole est le véritable moteur de notre réussite! Vous serez accueillis avec enthousiasme au sein d'une équipe engagée à améliorer le mieux-être des aînés.

Nous sommes actuellement en période de recrutement active de nouveaux bénévoles afin de prêter main-forte pour le service de transport médical et de transport vers les services essentiels.

Ces services s'adressent aux personnes aînées encore autonomes. L'accompagnement-transport médical, ce sont des transports aller-retour pour les rendez-vous médicaux en plus d'être l'occasion d'offrir une présence rassurante à la personne accompagnée. Le transport vers les services essentiels quant à lui, propose un accompagnement pour se rendre à des endroits tels que les banques, les pharmacies et les épiceries.

AVANTAGES :

- Remboursement de vos déplacements selon la politique en vigueur
- Belle opportunité de s'impliquer auprès de votre communauté
- Horaire flexible établi en fonction de vos disponibilités

CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS IMPLIQUER DÈS MAINTENANT!

<https://associationbenevolecb.com/transport-medical.php>
 Personne à contacter : Madame Gabrielle Savard-Guillot
 au : 418-827-8780 poste 102
coordination@associationbenevolecb.com



Association Bénévole
Côte-de-Beaupré

Maintien à domicile



Nouveau service

Menus travaux

Un petit coup de main...
UNE GRANDE DIFFÉRENCE
pour le mieux-être des aînés!

Un service d'assistance gratuit pour effectuer divers travaux légers grâce à une équipe de bénévoles qui se déplacent directement à domicile.



Association Bénévole
Côte-de-Beaupré

Menus travaux

Ce service s'adresse aux personnes aînées ou avec une condition physique particulière, aux proches aidants ou à toute autre personne vulnérable.

Exemple d'aide offerte

- Réparations mineures
- Pose de tablettes ou de rideaux
- Aide à l'organisation et au rangement
- Changement d'ampoules et de piles
- Tonte de pelouse, ramassage des feuilles
- Déneigement
- Nettoyage de gouttières
- Réparations simples de plomberie

Faites votre demande dès maintenant!

Notre chargé de projet vous jumellera avec un bénévole prêt à vous venir en aide!

Envie de faire une différence?

Devenez bénévole pour ce tout nouveau service!

Contactez Frédéric Savard
418 827-8780 poste 107
menustravaux@associationbenevolecb.com

7- 11 025, Boulevard Sainte-Anne,
Beaupré, QC G0A 1E0

INAUGURATION DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES



Le 15 octobre dernier, le CPE La Peluche a célébré en grand l'inauguration officielle de sa troisième installation, Boréale, avec une cérémonie de coupe de ruban rouge. Cet événement marquant a été l'occasion de souligner l'engagement exceptionnel de son personnel et le travail acharné de l'équipe de construction.



Parents utilisateurs, membres du personnel, partenaires du milieu, représentants municipaux et dignitaires du conseil de la ministre de la famille se sont réunis pour l'occasion, témoignant de l'importance de cette nouvelle réalisation dans la communauté.

L'installation Boréale se distingue notamment par sa récente certification «Petits ambassadeurs», confirmant son engagement envers l'approvisionnement alimentaire local.

De plus, un croque-livres jeunesse a été installé à l'avant du bâtiment par l'équipe de la Municipalité, invitant les familles à échanger et partager des livres, une belle initiative favorisant la lecture chez les tout-petits.

Cependant, pour compléter son développement et ouvrir les deux derniers groupes, Boréale est toujours à la recherche de personnel. Si vous souhaitez contribuer à cette mission éducative, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse suivante : daboreale@cpelapeluche.com ou via leur page Facebook CPE La Peluche.





ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Description : L'École de musique Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui offre des cours aux enfants et aux adultes des huit municipalités de la MRC Côte-de-Beaupré. Ces derniers sont dispensés par des professeurs hautement qualifiés et expérimentés.

Les cours offerts à l'École de musique Côte-de-Beaupré abordent tant les aspects théoriques que pratiques. La théorie est enseignée via l'apprentissage d'une pièce musicale, permettant ainsi de maintenir l'intérêt des élèves puisque cet objet d'apprentissage est indispensable à la maîtrise d'une œuvre musicale. Afin d'ajouter à la motivation et à la persévérance des élèves et en fonction du niveau atteint, ces derniers sont invités à se produire lors des concerts de décembre et de fin d'année. La participation à ces événements musicaux est volontaire et la décision revient donc à chaque élève.

L'École de musique offre la possibilité de suivre des cours d'une durée de 30, 45 ou 60 minutes. De plus, bien que la plupart des cours soient offerts en privé, il est possible de les suivre en semi-privé pour un coût moindre.

Cours offerts : PIANO – GUITARE – CHANT – VIOLON

Clientèle : Enfants à partir de 6 ans

Adultes de tout âge

Début des cours:

Hiver (17 semaines) Début des cours : 13 janvier

Inscription : Via Internet :

<https://ecolemusiquebeaupre.com/inscription.php>

Pour connaître le tarif des cours, consultez notre site Internet :

<https://ecolemusiquebeaupre.com>

Lieux des cours :

BEAUPRÉ

Centre communautaire de Beaupré
20, rue de Fatima Est
Beaupré

SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Bibliothèque et Presbytère
3432, av. Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges

CHÂTEAU-RICHER

Espace culturel Richard Verreau
177, rue de l'Église
Château Richer



Contact: info@ecolemusiquebeaupre.com ou **téléphone 418 476-4732** ou **via Facebook**

L'école de musique de la Côte-de-Beaupré est à la recherche de professeurs de piano afin d'accueillir un maximum d'élèves pendant sa session ! Vous êtes intéressé(e)s ? Vous pouvez contacter Madame Gisèle Ruel par courriel à l'adresse suivante: info@ecolemusiquebeaupre.com



Club ALTITUDE 2625

Le temps migre vers d'autres sources de plaisir et d'agrèments!

Pensez à renouveler votre adhésion au club pour la saison 2024-25

CLUB SOCIAL DE SKIEURS ALPINS

- * Appartenance à un groupe de skieurs et skieuses du Mont-Sainte-Anne
- * Fraternalisation lors d'activités sportives et sociales
- * Rabais et avantages auprès de commanditaires locaux
- * Implication auprès d'organismes sociocommunautaires

Pour accéder au formulaire d'inscription, cliquez sur le code QR ou visitez le site web du club au www.altitude2625.com



Adhésion : 40\$/personne

Pour informations : clubaltitude2625@gmail.com

Bienvenue à toutes et à tous!



DEPUIS 2017, NOTRE OBNL POURSUIT SA CROISSANCE EN OFFRANT À LA POPULATION DE SAINT-FERRÉOL-LES NEIGES ET DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ LES SERVICES SUIVANTS:



- Aide alimentaire d'urgence
- Espace Troc'Don et son Babillard
- Bazars sportifs
- Bazars de la Rentrée et Halloween
- Paniers de Noël
- Café Saint-Fé
- Frigo partage

MISSION:

- Entraid'Don! est un organisme qui favorise la solidarité sociale, l'entraide et la collaboration.
- Son but est d'aider les personnes ayant des difficultés sociales, matérielles et financières afin de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Entraid'Don! verra à recevoir des dons, legs et autres contributions en argent, en valeurs mobilières ou immobilières; administrer de tels dons, legs ou contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.
- L'ensemble de nos projets et activités vise à éviter le gaspillage que ce soit alimentaire ou autres et de favoriser ainsi l'économie circulaire. Les implications citoyennes sont essentielles pour notre démarche.

Les membres du Conseil d'administration sont les suivants de gauche à droite, sur la photo prise en 2023:

- Isabelle Lemieux, administratrice
- Louise Thouin, vice-présidente et secrétaire
- Jessica Dupuis, administratrice
- Claudia Trudel, trésorière
- Jean-François Bordeleau, président



À partir de janvier 2025, Raphaëlle Doyon poursuivra le mandat de Claudia Trudel qui se retire après de nombreuses années d'implication. Merci !!!!! Isabelle Lemieux assumera le rôle de secrétaire.

QUELQUES STATISTIQUES

TROC'DON ANNÉE 2023-2024 :



- **5055** visites (augmentation de 30% vs 2022-2023)
- **844** heures de bénévolat (augmentation de 40%)
- **1039** abonnés Facebook (augmentations de 20%)
- **949** abonnés au Babillard (augmentation de 39%)
- **22** bénévoles (versus 15 en 2022-23)

SAINT FÉ CAFÉ:



- **225** périodes d'ouverture (augmentation de 7%)
- **3190** visites (augmentation de 86%)
- **757** abonnés Facebook (augmentation de 36%)
- **21** bénévoles (versus 10 en 2022-2023)

Tout à Entraid'Don est gratuit et nous acceptons les contributions VOLONTAIRES. Ceci rend possible nos services à tous sans discrimination. Depuis quelques années, les gens peuvent faire des dons par Interac via l'adresse gmail entraiddon@gmail.com.

LES PROJETS À VENIR SONT :

Maintenir les activités en cours et obtenir une réponse positive à notre demande de reconnaissance d'organisme de bienfaisance afin d'assurer la pérennité de l'organisme.

- Ajuster les activités et les horaires du Saint-Fé Café afin de rejoindre des clientèles variées.
- Continuer notre collaboration avec les organismes et organisations suivants : SANA, la Tablée 138, AGAPÉ, École Caps-des-Neiges 1, Lauberivière et l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré.

QUELQUES INDICATIONS POUR AIDER LES BÉNÉVOLES DU TROC'DON

- Déposer vos dons sur nos heures d'ouverture SEULEMENT.
- Apporter des articles en bon état seulement.
- Si possible, trier vos dons et identifier les sacs, surtout les vêtements. (Exemple: homme/été, femme/hiver, femme/medium, enfant/0-24 mois, etc.)
- Ne pas amener vos gros articles à nos locaux. Les prendre en photos et les afficher sur notre page Facebook Babillard Troc'don.
- Veuillez noter que nous n'effectuons pas le nettoyage ou la réparation des articles reçus.

Les bénévoles vous remercient à l'avance!

Merci à la Municipalité qui est un partenaire important de notre organisme, aux bénévoles et à vous chers citoyens!



UN TEMPS DES FÊTES FÉRIQUE

Le Mont-Sainte-Anne s'illuminera pendant le temps des fêtes avec de nombreuses festivités qui raviront petits et grands alors qu'une chasse aux lutins sera organisée entre le 21 décembre et le 4 janvier. Saurez-vous débusquer ces petits trouble-fêtes ?

Le père Noël sera des nôtres les 23 et 24 décembre sur l'heure du dîner afin de permettre à tous de faire ses derniers souhaits avant sa grande tournée mondiale.

Des chansonniers animeront le Chouette Bar toute la semaine après Noël. Nous aurons également le droit à la visite d'un *band* complet le samedi 28 décembre avec ONTV !

On vous organise une soirée de Nouvel An mémorable avec des animations extérieures dès 19 h et des feux d'artifice à 21 h ! Une ambiance festive pour bien commencer 2025.

Consultez régulièrement notre page événement sur notre site web pour plus de détails sur les événements et les mises à jour.



UN RETOUR À PRIX KANON



La carte KANON, qui fait son retour tant attendu cette année, est disponible en prévente au prix de 109 \$ jusqu'au 1er janvier (le tarif augmentera à 139 \$ après cette date).

Les citoyens de Saint-Férréol-les-Neiges pourront profiter d'un rabais supplémentaire de 10\$ en se procurant la carte KANON au service à la clientèle entre le 6 et le 15 décembre 2024 (donc 99\$ pour 3 visites incluses et une tonne de rabais).

LES AVANTAGES DE LA CARTE KANON :

- **Journées gratuites :** les 1re, 4e et 7e journées sont incluses sans frais pour les détenteurs de la carte KANON.
- **Rabais sur la billetterie :** économisez 15 \$ sur les billets de ski journaliers durant les week-ends et les jours fériés ainsi que 25 \$ en semaine. Un rabais de 15 \$ s'applique également sur les billets de ski de soirée.
- **Ski de soirée à petit prix :** pour seulement 15 \$, profitez des soirées ski les jeudis au Mont-Sainte-Anne et les mardis à Stoneham, parfait pour prolonger le plaisir sur les pistes.
- **Entretien à prix réduit :** les détenteurs de la carte bénéficient de 50 % de rabais sur deux mises au point chez Sports Alpains afin de garder leur équipement en parfait état tout au long de la saison.

LA ZONE DÉCEMBRE

Décembre ne vient jamais sans son petit côté féérique et magique. C'est pourquoi nous avons décidé de l'illuminer encore plus en y ajoutant notre couleur et en offrant plusieurs activités divertissantes pour vos adolescents : soirées 10-13 ans, journées pédagogiques, soirée de Noël, une sortie et bien plus encore! Nous vous invitons à consulter le calendrier sur nos réseaux sociaux pour connaître la programmation complète.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions!

 La ZONE Maison des jeunes
  mdjlazone

IMPORTANT :
À NOTER QUE
NOUS SERONS
EN VACANCES
DU
21 DÉCEMBRE
AU 5 JANVIER
INCLUSIVEMENT

DATES À RETENIR

-  SORTIE JEUNES DE LA SAISON
 5 DÉCEMBRE
 15H30 - 20H30
-  SORTIE GALERIE DE LA CAPITALE
 6 DÉCEMBRE
 12H00 - 22H00
-  PARTY DE NOËL 10-13 ANS
 (les deux points de services)
 16 DÉCEMBRE
 15H30 - 20H30
-  PARTY DE NOËL SAINT-FERRÉOL
 17 DÉCEMBRE
 15H30 - 20H30
-  PARTY DE NOËL SAINT-TITE
 18 DÉCEMBRE
 15H30 - 20H30
-  SORTIE SPÉCIALE AVANT NOËL
 20 DÉCEMBRE
 9H00 - 13H00

MDJ



DES NOUVELLES DE VOS FERMÈRES!

L'automne est une saison très active pour les Fermières!



C'est souvent la première réunion annuelle des membres où on discute des projets à venir et où on échange sur les activités du Cercle. Une rencontre qui se termine toujours par le « Montre et raconte » des œuvres réalisées individuellement par les Fermières.

Une rencontre des tisserandes a lieu également afin de planifier les projets de tissage. C'est l'occasion d'exprimer ses idées, de discuter fibres et couleurs entre nous. Car la conseillère aux arts textiles doit prévoir les patrons pour le montage des métiers et planifier l'occupation des dix métiers à tisser pour la prochaine année. On tisse, on tisse mais les fils ne sont pas éternels! Le montage des métiers devient alors une étape cruciale. La relève est bienvenue pour l'apprentissage de ces techniques artisanales essentielles et peu banales.



Le début de l'automne est aussi la période où la Fermière responsable des ateliers de couture et les aides couturières du Cercle s'activent pour préparer le projet, les patrons et tout le matériel nécessaire aux couturières (et couturiers) en herbe. Les jeunes sont de plus en plus intéressés et leurs habiletés grandissent d'un cours à l'autre. Les cours se poursuivent en janvier.

Les Ateliers libres de Lili sont toujours au programme les lundis soir à 19 h au sous-sol du 33, rue de l'Église. Vous n'avez pas besoin d'être membre du Cercle de Fermières pour aller chercher conseil ou simplement placoter autour de vos projets de tricot ou autres arts textiles.

L'automne est aussi l'occasion de plusieurs activités publiques pour les Fermières. Cela a commencé avec la Journée d'automne de la Fédération qui se tenait à l'Île aux Coudres cette année. Il y a eu ensuite le Salon des aînés où notre Cercle a pu présenter plusieurs œuvres de nos Fermières. Pour une première édition, cette activité fut un succès! Et c'est ensuite le traditionnel Marché de Noël de notre Municipalité où le Cercle est toujours bien représenté.

L'automne fut bien occupé pour les Fermières, s'impliquer et participer aux différentes activités et possibilités qu'offre le Cercle est stimulant, vous êtes les bienvenus!

Chaque membre de notre Cercle vous souhaite de joyeuses fêtes et une année 2025 remplie de couleurs et de créativité!

Pour rejoindre le Cercle de Fermières St-Ferréol-les-Neiges, veuillez contacter Solange Habel : 418-405-0600 ou par courriel : cfqstferreollesneiges@gmail.com. Visitez notre **page facebook : Cercle de Fermières de Saint-Ferréol.**

APPRIVOISER LA NUIT



Dès l'enfance, notre relation avec la noirceur est souvent ponctuée de malaises, de frayeurs et de cauchemars. Tout ne se règle pas en vieillissant. Combien de personnes craignent de sortir la nuit!

Des expressions imagées apparaissent dans notre langage pour dévoiler nos sentiments : peur de son ombre; avoir des idées noires; la hantise de l'obscurité; les ténèbres de la mort.

Nous sommes faits pour la lumière qui dévoile le visage des personnes ainsi que la forme et la couleur de tout ce qui nous entoure. Malgré tout, après les heures de clarté, le retour de la période nocturne ne manque pas le rendez-vous quotidien.

Pour les tout-petits, une veilleuse dans la chambre suffit pour les rassurer et faire advenir le sommeil. Mais pour les grands, qu'est-ce qui peut remplir une telle fonction alors que l'anxiété ne vient pas de l'appartement mais de ce qui nous habite? Le cœur est ce vaste logis où des appartements fréquentés régulièrement voient circuler la vie avec ses projets, ses rêves et aussi ses nobles réalisations; par ailleurs, les portes de certaines chambres intérieures restent barrées renfermant des remords secrets, des blessures affectives, des peines inconsolables.

Mais depuis une certaine nuit, quelqu'un s'est chargé de changer le cours des événements et les premiers à s'en apercevoir sont d'humbles bergers veillant sur leurs troupeaux. Enveloppés de lumière, un messager leur dit : « Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple. »

C'est en se faisant petit pour ne pas apeurer personne que l'Amour incarné dans un enfant s'approche du monde. Sa lumière éclatante, perceptible essentiellement avec le cœur, apaise et reconforte. Le nom de cet enfant : Jésus. Il est passé à l'histoire, pas tant par son lieu de naissance, que par sa fidélité à combattre la noirceur dans le monde. Par l'Amour manifesté sous différentes formes, mais spécialement par le Pardon, il a vaincu les ténèbres causées par la jalousie, l'orgueil et la haine.

Aujourd'hui encore, notre Sauveur né dans la nuit de Noël vient nous aider à apprivoiser les pans de notre histoire les plus sombres. Dans ces passages difficiles et parfois interminables, il nous invite à lui tenir la main pour nous conduire à travers l'obscurité qui devient avec lui une sainte nuit qui s'illumine et nous arrache à nos tombeaux pour nous conduire à des jours nouveaux.

Je vous souhaite une joyeuse préparation pour un Noël lumineux.

Luc Paquet, prêtre

Modérateur de l'Unité missionnaire Orléans – Côte-de-Beaupré

30 octobre 2024



HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES POUR LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE

VEILLE DE NOËL - 24 décembre 2024 (mardi)

St-Tite-des-Caps : 16 h

St-Ferréol-les-Neiges : 17 h – 19 h 30 - **Vous devez vous procurer un billet au coût de 2\$/adulte (gratuit pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans).**

St-Joachim: 19 h

Château-Richer: 19 h (mini concert de Noël à 18 h 45)

St-Achillée: 21 h et 22 h 30

Basilique Ste-Anne-de-Beaupré : 6 h 45(TV), 19 h : **La messe de 19 h sera diffusée en direct sur MATV (canal 609 Vidéotron) ou sur le site du Sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré ainsi que sur leur page Facebook.**

NOËL - 25 DÉCEMBRE 2024 : (MERCREDI)

Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré : 6 h 45 (TV), 8h

SAMEDI 28 DÉCEMBRE 2024

Basilique Ste-Anne-de-Beaupré: 6 h 45 (TV)

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2024 (LA SAINTE-FAMILLE DE JÉSUS)

Basilique Ste-Anne-de-Beaupré: 8 h

St-Tite-des-Caps: 9 h

St-Ferréol-les-Neiges: 11 h

SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2024

Basilique Ste-Anne-de-Beaupré: 6 h 45 (TV)

JOUR DE L' AN - MERCREDI 1ER JANVIER 2025

Basilique Ste-Anne-de-Beaupré : 6 h 45 (TV), 8 h

St-Tite-des-Caps : 9 h

St-Joachim : 9 h

St-Ferréol-les-Neiges : 11 h

Château-Richer : 11 h



**JOYEUX NOËL À TOUS!
BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2025**



VENTE DE BILLETS POUR LES MESSES DE NOËL

Les billets pour les messes de Noël sont maintenant en vente!

Deux célébrations sont prévues :

MESSE DE 17 H : messe avec animation, incluant une crèche vivante. Billet à 2,00 \$ pour les adultes et les enfants de 13 ans et plus, gratuit pour les 12 ans et moins.

MESSE DE 19 H 30 : messe solennelle. Billet à 2,00 \$ pour les adultes et les enfants de 13 ans et plus, gratuit pour les 12 ans et moins.

Points de vente :

- Municipalité
- Marché Bonichoix (Dany Drouin)
- Bureau de la Fabrique (mercredis après-midi et après les messes dominicales)

NOTRE HORAIRE RÉGULIER :**Mardi**, de 13 h 30 à 16 h 30**Mercredi**, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30**Jedi**, de 18 h 30 à 20 h 30**Samedi**, de 13 h 30 à 16 h 30**Dimanche**, de 13 h 30 à 16 h 30

À noter que pour le congé des Fêtes, la bibliothèque fermera le 22 décembre 2024, pour rouvrir le 4 janvier 2025.

RAPPEL : Vous pouvez toujours déposer les volumes et CD dont vous avez terminé la lecture dans la chute à livres située tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre, si possible, chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris. Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au 418-826-3540. À noter, cependant, que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

Il n'y a plus de frais de retard. Cependant, nous comptons sur votre collaboration pour respecter les dates de retour annoncées, ceci afin de nous permettre de gérer la collection et de servir le mieux possible les abonnés. De même, nous vous demandons de respecter les dates de retour indiquées pour les prêts entre bibliothèques, également dans le but de permettre à la bibliothèque prêteuse de gérer sa collection et de bien servir ses abonnés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter!

CARTES MUSÉO

La carte Muséo est offerte aux abonnés encore cette année, du 1er octobre au 31 mai. Le laissez-passer est valide pour 2 adultes et tous les enfants de moins de 17 ans d'une même famille. Il faut en faire la demande au comptoir de prêts de la bibliothèque. Limite de 2 cartes MUSÉO par abonné. Le prêt, non renouvelable, est d'une durée de 14 jours et il n'y a pas de frais de retard. Il y a cependant des frais en cas de perte de la carte. Le tarif régulier pour toute personne additionnelle s'applique. Consulter l'horaire sur le site internet du musée à visiter.

Musées de la Capitale nationale inclus dans l'offre : Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, Musée de Charlevoix, Musée de la Civilisation, le Monastère des Augustines, Aux Trois Couvents, Musée Huron-Wendat, La Citadelle de Québec (Musée Royal 22e Régiment).

NOS CDROMS À DONNER...

Notre présentoir de CDROMs est passé à une autre vocation. Et bien oui, depuis un certain temps, nous n'achetons ni ne prêtons plus de CDROMs, de plus en plus de personnes ne disposant plus d'un lecteur ou se tournant vers les plates-formes de musique. Tous les titres que nous avons en collection vous sont offerts gratuitement. Ils sont regroupés sur un chariot près du poste de prêt. Vous êtes invités à y faire votre choix. Bien entendu, nous ne prenons pas non plus ni ne reprenons de CDROMs usagés tout comme nous ne prenons pas de livres usagés, faute de place dans nos rayons.

BÉNÉVOLAT

Nous avons de nouvelles bénévoles à la bibliothèque et recherchons toujours de nouveaux adeptes du bénévolat.

Vous avez du temps à donner à votre bibliothèque, vous aimez rencontrer de nouvelles personnes dans un environnement agréable, vous rendre utile pour vos concitoyens et développer de nouvelles compétences? N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées. Il y a diverses tâches à remplir outre le service au comptoir. Venez voir!

L'HEURE DU CONTE!

Le programme est conçu pour les jeunes de 3 ans et plus.

INSCRIVEZ VOS ENFANTS SUR QIDIGO.

L'activité est gratuite, mais pour garantir les présences, un dépôt de 10\$ sera demandé lors de l'inscription et remboursé lorsque l'enfant se présente à l'activité.

**SUGGESTIONS DE LECTURE:****POUR NOS LECTEURS ADULTES****GAILLARD RAPHAËL :**

L'homme augmenté

« Faut-il anticiper un affrontement entre l'homo sapiens et la machine, ou relever le défi de notre hybridation avec cette nouvelle intelligence, dite artificielle et née en imitant notre cerveau ? D'ores et déjà, les interfaces cerveau-machine permettent à un homme paralysé de marcher ou de transmettre ses pensées. »

**DE PERETTI, CAMILLE :**

L'inconnue du portrait

« Peint à Vienne en 1910, le tableau de Gustav Klimt *Portrait d'une dame* est acheté par un collectionneur anonyme en 1916, retouché par le maître un an plus tard, puis volé en 1997, avant de réapparaître en 2019 dans les jardins d'un musée d'art moderne en Italie. »

**POUR NOS ADOS**

Recherchez nos grandes pastilles vertes sur l'endos du livre

MUCHAMORE, ROBERT :

Cherub 01 Mad Dogs

« James, placé dans un orphelinat sordide à la mort de sa mère, ne tarde pas à tomber dans la délinquance. Il est alors recruté par Cherub et va suivre un éprouvant programme d'entraînement avant de se voir confier sa première mission d'agent secret. Sera-t-il capable de résister 100 jours ? 100 jours en enfer... Cherub est une unité de renseignements composée d'espions âgés de 10 à 17 ans. Pour raison d'état, ces agents n'existent pas. »

**BERGERON, LUCIE :**

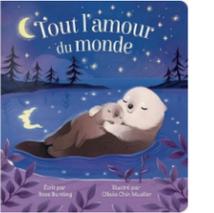
La fille qui voulait tout

« Entre ses cours chez madame Drosdova et ses visites au parc où elle retrouve son père, Alma ne vit que pour son violon. Il n'y a que lui qui réussisse à la faire vibrer. Quand elle joue, l'adolescente a l'impression de toucher à l'immensité, de participer à quelque chose de plus grand qu'elle... »

**POUR LES TOUT-PETITS****BUNTING, ROSE :**

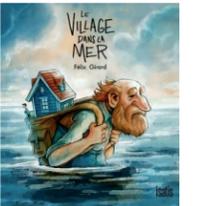
Tout l'amour du monde

« Dans le monde, il n'y a pas d'amour plus fort que celui entre les parents et leurs enfants, ou entre les grands-parents et leurs petits-enfants. »

**POUR JEUNES LECTEURS****GIRARD, FÉLIX :**

Le village dans la mer

« Philibert en a assez ! Depuis quelque temps, son petit village construit sur une île au milieu de l'océan n'est plus le paradis rêvé. La mer monte toujours plus haut chaque année, et l'intensité des pluies printanières oblige les villageois à se réfugier sur le toit de leurs habitations. Philibert n'a pas d'autre choix, il doit protéger sa maison, legs de ses grands-parents. Le géant qui vit dans l'île voisine pourrait-il l'aider à sauver son héritage et à rendre son village sécuritaire ? Le meilleur endroit pour vivre sur terre n'est-il pas celui où se trouvent les gens qu'on aime ?

**LIVRE JEUNESSE****GERMAIN, CHLOË :**

La crise climatique

« La planète a chaud, la planète a froid, elle respire et évolue par cycles. Elle est pleinement vivante. Elle regorge de diverses splendeurs et sa biodiversité lui est unique. Mais elle souffre aussi et ses écosystèmes menacent de s'éteindre. Découvrez comment et pourquoi. »



L'équipe des bénévoles vous souhaite de belles lectures et un heureux temps des Fêtes.

Bienvenue à la bibliothèque!



HORAIRE DES FÊTES DE LA MUNICIPALITÉ

Les bureaux administratifs de la Municipalité seront fermés
du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclusivement.
De retour lundi le 6 janvier 2025!



La prochaine édition du journal le Sommet se fera en mars 2025. D'ici là, afin de ne rien manquer des actualités de la municipalité, **abonnez-vous à l'infolettre LE SOMMET!** C'est très simple: consultez le bas de la page d'accueil notre site internet.